LE QUOTIDIEN DE L'ART

17.03.22

JEUDI

PATRIMOINE

Mission Bern 2022 : tour de France des 18 sites à sauver

BANDE DESSINÉE

Vincent Eches directeur général de la Cité de la BD

ROYAUME-UNI

Interdiction de sortie pour l'*Omai* de Reynolds

NOMINATIONS

Valérie Perlès au musée de la Poste

ITALIE

Berggruen grandit à Venise

ART PARIS ART FAIR

7-10 avril 2022

Grand Palais Éphémère
Champs-de-Mars

Un regard sur la scène française : histoires naturelles. Art et environnement

www.artparis.com

N° 2349 2 €

Mission Bern 2022 : tour de France des 18 sites à sauver

Maison de l'Intendance du Jardin des Plantes de Montpellier (Hérault).

© Photo Pascal Delobbe/ MyPhotoAgency/Fondation du patrimoine.

La Mission Patrimoine a annoncé hier sa sélection annuelle de sites emblématiques français, mêlant églises, châteaux et vestiges industriels.

PAR ALISON MOSS

Pilotée depuis 2018 par le journaliste Stéphane Bern et menée par la Fondation du Patrimoine en partenariat avec la Française des Jeux (FDJ), la Mission Patrimoine est un important levier pour les sites patrimoniaux en péril, souvent soumis à des pressions financières. Depuis sa création, 627 sites ont été visés par le dispositif. Le public semble soutenir l'initiative de manière assidue : 36 % des participants ont joué presque chaque année au jeu de grattage et 21 % tous les ans (31 % et 28 % respectivement dans le cas des tirages Loto Mission Patrimoine). La liste des 18 sites emblématiques de l'année 2022, annoncée cette semaine, « *révèle au grand public des 'pépites' du patrimoine régional, certes moins connues que nos grands monuments nationaux, mais qui créent tout autant de fierté pour la population locale,* explique Célia Vérot, directrice générale de la Fondation du Patrimoine, précisant que ces *projets sont complétés par les 100 autres sites (un par département)* ». Ce sera cette sélection qui figurera sur les tickets à gratter, dont l'acquisition permettra de financer les travaux de restauration pour chacun des sites.

Une pierre à l'édifice

Comment les sites sont-ils choisis ? Chaque dossier est évalué par un comité piloté par Stéphane Bern, lequel prend en compte plusieurs critères de sélection : intérêt patrimonial et culturel, degré de la menace à laquelle ils sont confrontés,

projet de valorisation prévu et impact économique sur le territoire. Si l'argent récolté permet parfois de sauvegarder entièrement une structure en proie au délabrement, il s'avère d'autres fois une pierre très utile à l'édifice. *« Nous sommes très reconnaissants de cette aide, ainsi que du soutien qui nous a été apporté par la DRAC, la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône… »,* soulignent Gilles et Sabine de Becdelièvre, propriétaires du Castellas de Roquemartine (Eyguières). Il faut en effet mobiliser d'importantes ressources afin de rendre l'éclat à cette ruine de forteresse médiévale, érigée au XIIe siècle par la famille d'Albe de Tarascon et restée dans la famille depuis 800 ans. Inhabitée depuis plusieurs siècles, elle a été très abîmée par les intempéries et pillée à plusieurs reprises. *« Ce projet est surtout une manière d'inscrire le passé dans le futur, de le transmettre aux générations à venir »,* explique le couple, qui a commencé à préparer le dossier en 2019. Avec l'aide de l'association des Amis du Castellas de Roquemartine, ces derniers souhaitent rendre le lieu accessible au public et créer des parcours botaniques aux alentours, au cœur du Parc naturel régional des Alpilles.

Une deuxième vie pour le patrimoine

D'autres lieux vont, grâce à ces travaux, débuter une seconde vie. C'est le cas de l'ancienne colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer (Morbihan), ancien bagne pour enfants construit à la fin du XIXe siècle et toile de fond d'un film maudit de Marcel Carné, resté inachevé. À l'abandon depuis 1977, le lieu nécessite entre autres une réhabilitation intérieure complète et des travaux au niveau de la couverture en ardoises. Une fois le chantier achevé, la structure hébergera une nouvelle adresse artistique nommée La Colonie, constituée d'un pôle audiovisuel, d'un espace de coworking, d'un café-galerie et d'une résidence d'artistes sur environ 1000 m². *« Avant, ce lieu incarnait le passé honteux de l'île, mais cela fait déjà quelques années que les Belle-îlois commencent à s'en emparer à nouveau »,* expliquent ses fondateurs Émilie Ducaux et Frédéric Planchenault, qui comptent générer des emplois et impliquer directement les communautés locales. Ils se sont épris du lieu dès qu'ils s'y sont confrontés en 2018 : *« La lourde histoire du site est justement propice à la réflexion artistique. Sa configuration nous a en outre permis d'imaginer d'autres possibilités qu'on n'avait initialement pas envisagées »*, expliquent-ils, signalant que l'histoire du lieu sera intégrée dans la programmation.

Après le charbon, la musique

Certains sites ont déjà entamé leur transformation depuis un certain temps, tel le carreau de fosse 9-9 bis, l'un des cinq grands sites de la mémoire minière fermé en décembre 1990 (agglomération d'Hénin-Carvin, à 10 km de Lens). Alors

Castellas de Roquemartine à Eyguières (Bouches-du-Rhône).

© Photo Alexis Marizy/MyPhotoAgency/Fondation du patrimoine.

Ancienne colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer (Morbihan).

© Photo Jean-Yves Gautier/MyPhotoAgency/Fondation du patrimoine.